

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2722

3 octobre 2014

SOMMAIRE

Aérienne Services Group S.A.	130616	C.H.A.S. S.A.	130613
BaltCap Private Equity Management II S.à r.l.	130610	Cidron 1749 S.à r.l.	130634
Barwa Luxembourg S.à r.l.	130610	ConvaTec Healthcare A S.à r.l.	130613
Beranti S.A. SPF	130611	ConvaTec Healthcare D S.à r.l.	130656
BioTechCube (BTC) Luxembourg	130616	DC Finance S.à r.l.	130614
Black Associates s.à r.l.	130619	DC Global Holdings S.à r.l.	130615
Blueground S.à r.l.	130611	Den Hausmeeschter s.à r.l.	130614
Boulangerie Marques S.à r.l.	130612	DesCap S.A.	130613
BR Asia III TMK 2 Holdings S.à r.l.	130610	Dima Corp S.A.	130617
BR Asia III TMK 3 Holdings S.à r.l.	130611	Docler Holding S.à r.l.	130614
BR Asia III TMK 4 Holdings S.à r.l.	130612	Dorna-SBK Holdings S.à r.l.	130614
BR Asia Japan LLC Holdings S.à r.l.	130620	Dundeal (International) 13 S.à r.l.	130615
Bridgepoint Europe IV Investments S.à r.l.	130612	Dundeal (International) 16 S.à r.l.	130615
BRP Luxembourg Holdings I	130610	Dundeal (International) 18 S.à r.l.	130615
BRP Luxembourg Holdings II S.à r.l.	130611	Getronics Belgium S.A.	130656
BSI Flex	130610	Liquid Nutrition S.A.	130614
BSREP Europe Logistics Lux S.à r.l.	130611	Luxor S.A.	130615
Build Germany 1 S.à r.l.	130619	Lux Technicom S.à r.l.	130620
BVW Kirchberg S.A.	130613	Mallinckrodt Quincy S.à r.l.	130626
Californian S.A.	130656	Mares 1 S.A. SPF	130622
Capsugel FinanceCo	130619	Mares 3 S.A. SPF	130648
Capsugel FinanceCo II S.à r.l.	130620	RI-Invest S.A.	130617
Capsugel FinanceCo S.C.A.	130613	Rodrigue S.A.	130619
Car Classifieds Nepal S.C.Sp.	130621	Sabre AS (Luxembourg) S.à r.l.	130618
Carraro International S.A.	130620	Scout Lux Management Equity Co S.à r.l.	130618
Cavalía International Sàrl	130612	Secola S.A.	130617
Cavalía Luxembourg Sàrl	130612	Segasana S.A.	130618
CD-Buttek Beim Palais S. à r.l.	130634	U.A.I. (Luxembourg) I S.à r.l.	130616
		WM Kehlen (Luxembourg) S.à r.l.	130652

BaltCap Private Equity Management II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 183.870.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 Juillet 2014. Signature.

Référence de publication: 2014117646/10.

(140135244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Barwa Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 121.160.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2014117648/10.

(140134260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

BSI Flex, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.419.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BSI FLEX

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2014117706/11.

(140134750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

BRP Luxembourg Holdings I, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 165.045.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BRP Luxembourg Holdings I

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014117703/11.

(140134312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

BR Asia III TMK 2 Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 168.055.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BR Asia III TMK 2 Holdings S.à r.l.

Bernardine Vos

Gérante

Référence de publication: 2014117696/12.

(140134753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Blueground S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 188.610.

Le soussigné, Manuel DE CARVAHLO MACEDO, vous informe de sa démission du mandat de membre du conseil de gestion de la société Blueground Sàrl, B188610, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2014.

Manuel de CARVAHLO MACEDO.

Référence de publication: 2014117653/10.

(140134700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Beranti S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 65.346.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014117677/10.

(140134961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

BRP Luxembourg Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 166.225.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BRP Luxembourg Holdings II S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014117704/11.

(140134366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

BSREP Europe Logistics Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 177.803.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BSREP Europe Logistics Lux S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014117707/11.

(140134636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

BR Asia III TMK 3 Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 178.457.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BR Asia III TMK 3 Holdings S.à r.l.

Bernardine Vos

Gérante

Référence de publication: 2014117697/12.

(140134752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Boulangerie Marques S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6310 Beaufort, 52, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 97.960.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014117690/10.

(140134696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Bridgepoint Europe IV Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 143.146.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014117702/10.

(140135257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Cavalia International Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2417 Luxembourg, 10, rue de Reims.

R.C.S. Luxembourg B 184.660.

Je, soussigné, Jean-Bernard Laguë, donne, par la présente, ma démission en tant que gérant de Cavalia International S.à r.l., avec son siège social au 10, rue des Reims, L-2417 Luxembourg, Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B184660, telle démission devant prendre effet le 9 juillet 2014.

À MONTREAL.

Jean-Bernard Laguë.

Référence de publication: 2014117719/11.

(140134262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Cavalia Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 156.481.

Je, soussigné, Jean-Bernard Laguë, donne, par la présente, ma démission en tant que gérant de Cavalia Luxembourg S.à r.l., avec son siège social au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B156481, telle démission devant prendre effet le 9 juillet 2014.

À MONTREAL.

Jean-Bernard Laguë.

Référence de publication: 2014117720/11.

(140134253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

BR Asia III TMK 4 Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 179.380.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BR Asia III TMK 4 Holdings S.à r.l.

Bernardine Vos

Gérante

Référence de publication: 2014117698/12.

(140134751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

BVW Kirchberg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 70.657.

Les comptes annuels au 30.06.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014117709/10.

(140134264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

C.H.A.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4963 Clemency, 14, rue Basse.
R.C.S. Luxembourg B 75.665.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014117710/10.

(140134644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Capsugel FinanceCo S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 162.717.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capsugel FinanceCo S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014117715/11.

(140135432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

DesCap S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 86.512.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014118154/11.

(140135799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

ConvaTec Healthcare A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 139.930.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2014.

Vincent Vigneron

Manager

Référence de publication: 2014117732/12.

(140134567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Liquid Nutrition S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 175.846.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117474/9.

(140134923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Den Hausmeeschter s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7307 Steinsel, 59, rue Basse.
R.C.S. Luxembourg B 172.810.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Steinsel, le 30 juillet 2014.

Référence de publication: 2014118152/10.

(140136038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Docler Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 180.726.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Docler Holding S.à r.l.

Référence de publication: 2014118162/10.

(140136025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Dorna-SBK Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.000.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 172.224.

Les comptes annuels pour la période du 11 octobre 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Référence de publication: 2014118164/11.

(140136796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

DC Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 173.042.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014118181/12.

(140135973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Luxor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 83.041.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117486/9.

(140134473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Dundeal (International) 16 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 174.641.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Dundeal (International) 16 S.à r.l.

Référence de publication: 2014118169/10.

(140136297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Dundeal (International) 13 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 174.674.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Dundeal (International) 13 S.à r.l.

Dream Global Advisors Luxembourg S.à r.l.

Référence de publication: 2014118168/11.

(140136114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Dundeal (International) 18 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 174.637.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Dundeal (International) 18 S.à r.l.

Dream Global Advisors Luxembourg S.à r.l.

Référence de publication: 2014118171/11.

(140136871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

DC Global Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: USD 38.844.230,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 160.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014118182/12.

(140135975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

U.A.I. (Luxembourg) I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 105.893.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 30 juillet 2014

1. Monsieur Pietro LONGO a démissionné de son mandat de gérant.

2. Monsieur Jérôme DEVILLET, administrateur de sociétés, né le 21 mai 1986 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Veuillez prendre note que l'adresse professionnelle de Monsieur Pierre CLAUDEL se trouve dorénavant à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 30.7.2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour U.A.I. (Luxembourg) I S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014118970/17.

(140135813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

BioTechCube (BTC) Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 154.165.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2014

L'Assemblée constate l'échéance des mandats des administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016.

L'Assemblée constate que le mandat du réviseur d'entreprises a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du réviseur d'entreprises Grant Thornton Lux Audit, 89a, Pafebruch, L-8308 Capellen pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 30 juin 2014.

Certifié sincère et conforme

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg

Référence de publication: 2014117651/18.

(140135547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Aérienne Services Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 161.539.

—
Laut Beschlüssen der Generalversammlung und der Verwaltungsratsitzung vom 05. August 2014, wurden ernannt bis zur Generalversammlung die über die Bilanz per 31.12.2016 bestimmt:

- Luc BRAUN, 16, Allee Marconi, L-2120 Luxembourg, Verwaltungsratsmitglied, Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied mit Einzelunterschrift und Vorstandsvorsitzender;

- Jean-Marie POOS, 16, Allee Marconi, L-2120 Luxembourg, Verwaltungsratsmitglied und Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied mit Einzelunterschrift;

- FIDESCO S.A., 16, Allee Marconi, L-2120 Luxembourg, Verwaltungsratsmitglied;

Gemäss Artikel 51bis des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften, ernennt die Generalversammlung als Ständigen Vertreter der FIDESCO S.A., Frau Evelyne GUILLAUME, 16, Allee Marconi, L-2120 Luxembourg:

- EURAUDIT Sàrl, 16, Allee Marconi, L-2120 Luxembourg, Aufsichtskommissar.

Gleichlautender Auszug

Unterschrift

Référence de publication: 2014126884/19.

(140143051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2014.

Dima Corp S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-8067 Bertrange, 16, rue Am Pesch.

R.C.S. Luxembourg B 148.757.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'actionnaire unique prises en date du 30 juin 2014 que Monsieur Xavier VINCENT, expert-comptable, né le 9 novembre 1984 à Messancy, ayant son adresse professionnelle 101d rue Jean Charles de Hugo, B-6730 Bellefontaine, a été nommé aux fonctions de Commissaire aux Comptes de la Société, en remplacement de One Luxembourg S.A., démissionnaire, pour une période de 6 ans allant jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes annuels au 31/12/2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014119483/17.

(140138406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Secola S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 165.236.

Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 9 juillet 2014

1. Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Madame Laurence BIVER, Monsieur Hans DE GRAAF et Monsieur Roeland DE GRAAF, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que le siège social du commissaire, COMCOLUX S.à r.l. se trouve désormais à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Secola S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014120190/18.

(140137383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

RI-Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 172.283.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 17 juin 2014, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Pavel Bolshakov, administrateur A, avec adresse au 10, rue Jean-Pierre Kemmer, L-5843 Fentange
- Florence Gerardy, administrateur B, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- René Beltjens, administrateur B, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1 882 Luxembourg

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015;

2. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de Alter Domus Luxembourg S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2014.

Référence de publication: 2014120157/19.

(140138723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Scout Lux Management Equity Co S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 183.869.

Par résolutions prises en date du 23 juillet 2014, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. Nomination de François Cornelis, avec adresse professionnelle au 4, rue Charles VI, L-1327 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

2. Nomination de Leonora Olivia Saurel, avec adresse professionnelle au 21-24, Millbank, Millbank Tower, 30th Floor, SW1P 4Q Londres, Royaume-Uni, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

3. Acceptation de la démission de Annick Clérinx, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérante, avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Référence de publication: 2014120188/17.

(140138720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Segasana S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 164.766.

Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 9 juillet 2014

1. Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Madame Laurence BIVER, Monsieur Hans DE GRAAF et Monsieur Roeland DE GRAAF, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que le siège social du commissaire, COMCOLUX S.à r.l. se trouve désormais à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Segasana S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014120192/18.

(140137490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Sabre AS (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.121,25.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 170.188.

Par résolutions signées en date du 24 juin 2014, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Ingrid Moinet, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant B, avec effet au 13 juin 2014 et pour une durée indéterminée;

2. Nomination de Christopher Nester, avec adresse professionnelle au 333, Island Bay Dr, 75019-5664 Coppell, Texas, Etats-Unis, au mandat de gérant B, avec effet au 16 mai 2014 et pour une durée indéterminée;

3. Acceptation de la démission de Efisio Follesa, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant B, avec effet au 13 juin 2014;

4. Acceptation de la démission de Federico Luigi Pensotti, avec adresse professionnelle au 615, Lake Park Drive, 75019 Coppell, Texas, Etats-Unis, de son mandat de gérant A, avec effet au 16 mai 2014;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juillet 2014.

Référence de publication: 2014120179/19.

(140137568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Black Associates s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5360 Schrassig, 23, rue d'Oetrange.

R.C.S. Luxembourg B 136.629.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2014117680/10.

(140134184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Capsugel FinanceCo, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 160.993.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014117713/10.

(140135435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Build Germany 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 156.186.

EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Référence de publication: 2014117660/14.

(140134832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Rodrigue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 139.933.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 30 juin 2014

1. Les démissions de Messieurs Alexis DE BERNARDI, Régis DONATI et Louis VEGAS-PIERONI de leurs postes d'administrateurs sont acceptées.

2. Monsieur Eugenio PIOVESANA, né à GAIARINE (Italie) le 06.04.1936, résidant à 31018 GAIARINE (Italie), Via Palù n° 69, Madame Fiorella PIOVESANA, née à GAIARINE (Italie) le 31.10.1933, résidant à 30023 CONCORDIA SAGITTARIA (Italie), Via Claudia n. 345, et Madame Paola PIOVESANA, née à CONEGLIANO (Italie) le 23.09.1965, résidant à 31018 GAIARINE (Italie), Via dei Fracassi n. 77, sont nommés nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires pour une nouvelle période de 3 ans.

Il propose également de nommer Monsieur Eugenio PIOVESANA, né à GAIARINE (Italie) le 06.04.1936, résidant à 31018 GAIARINE (Italie), Via Palù n° 69, comme Administrateur Délégué pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

Pour extrait sincère et conforme

RODRIGUE S.A.

Référence de publication: 2014120161/20.

(140137634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Lux Technicom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3327 Crauthem, 8, Zone Industrielle Am Bruch.
R.C.S. Luxembourg B 73.788.

Les comptes consolidés au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117484/9.

(140134724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Capsugel FinanceCo II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 161.007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014117714/10.

(140135434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

BR Asia Japan LLC Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 119.640.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BR Asia Japan LLC Holdings S.à r.l.

Bernardine Vos

Gérante

Référence de publication: 2014117699/12.

(140134758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Carraro International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 15, rue des Bains.
R.C.S. Luxembourg B 68.721.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue extraordinairement le 30 juin 2014

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises agréé venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015 pour statuer sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2014, comme suit:

Conseil d'administration:

- Monsieur Enrico GOMIERO, demeurant professionnellement au 7, Via degli Scrovegni, I-35131 Padova, Italie, administrateur et Président;
- Madame Vania BARAVINI, demeurant au 89, rue Clair-Chêne, L-4062 Esch-sur-Alzette, administrateur;
- Monsieur Federico FRANZINA, demeurant professionnellement au 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, administrateur.

Personne chargée du contrôle des comptes:

- A3T S.A., ayant son siège social au 44, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1313 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 158.687, réviseur d'entreprises agréé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Pour la Société

Référence de publication: 2014117753/23.

(140135411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Car Classifieds Nepal S.C.Sp., Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, J.P. Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 188.974.

—
STATUTES

Excerpts of the limited partnership agreement (the “partnership agreement”) of Car Classifieds Nepal S.C.Sp., a special limited partnership, executed on 4 July 2014

1. Partners who are jointly and severally liable. Asia Internet (GP) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 7, J.P. Pescatore, L-2324 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 180.455 (the “General Partner”).

2. Name, Partnership’s Purpose, Registered Office, Business Year.

(i) Name

The special limited partnership shall have the name: “Car Classifieds Nepal S.C.Sp.” (the “Partnership”).

(ii) Purpose

The purpose of the Partnership is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, limited partnerships or other arrangements and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio in order to further the development, marketing and provision of internet services through such domestic and foreign subsidiaries (e-commerce covering goods and services of different kinds) and the provision of logistic services, digital services and all other services relating to the aforementioned business.

The Partnership may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Partnership.

The Partnership is entitled to pursue any and all activities which directly or indirectly serve its purpose. The Partnership exercises any and all rights and obligations which pertain to any shares or interests in other companies.

(iii) Registered Office

The Partnership shall have its registered office at 7, J.P. Pescatore, L-2324 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

(iv) Business Year

The business year of the Partnership shall be the calendar year.

3. Designation of the manager and signatory powers. The management of the Partnership is incumbent upon the General Partner.

The General Partner shall manage the Partnership on the basis of the provisions of the limited partnership agreement and otherwise in the best interest of the Partnership. Any liability of the General Partner vis-à-vis the Partnership or its Partners shall be limited to willful misconduct (dol) and gross negligence (négligence grave).

The Partnership is validly bound vis-à-vis third parties by the signature of the General Partner that represents it.

4. Date on which the Partnership commences and the date on which it ends. The Partnership commences as from 4 July 2014, for an indefinite term.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorangehenden Textes:

Auszüge des Gesellschaftsvertrages (Limited Partnership Agreement) (der “Gesellschaftsvertrag”) der Car Classifieds Nepal S.C.Sp., Einer Partnerschaftsgesellschaft Luxemburger Rechts (Special Limited Partnership), Abgeschlossen Am 4. Juli 2014

1. Gesellschafter, die unmittelbar und gesamtschuldnerisch haften. Asia Internet (GP) S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), welche den Bestimmungen des Gesetzes des Großherzogtums Luxemburg unterliegt, mit Geschäftssitz in 7, J.P. Pescatore, L-2324 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister (Registre de Commerce et des Sociétés) unter der Nummer B 180.455 (die “Komplementärin”).

2. Name, Zweck der Gesellschaft, Sitz, Geschäftsjahr.

(i) Name

Die Gesellschaft heißt: “Car Classifieds Nepal S.C.Sp.” (die “Gesellschaft”)

(ii) Zweck der Gesellschaft

Zweck der Gesellschaft ist das Halten von Beteiligungen jeglicher Art an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften sowie jede andere Form der Investition, der Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise sowie deren Übertragung durch Verkauf, Tausch oder in anderer Form, die Verwaltung, Kontrolle und Entwicklung ihrer Beteiligungen im Hinblick auf die Entwicklung, das Marketing und die Erbringung von Internetdienst-

leistungen durch inländische und ausländische Tochtergesellschaften (im Bereich E-Commerce bezüglich Waren und Dienstleistungen jeglicher Art) sowie die Erbringung von Logistikdienstleistungen, Digitaldienstleistungen und allen anderen Dienstleistungen, die mit der zuvor genannten Geschäftstätigkeit im Zusammenhang stehen.

Die Gesellschaft kann des Weiteren für Gesellschaften, an denen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung oder Rechte jeglicher Art hält oder die der gleichen Unternehmensgruppe wie sie selbst angehören, Garantien geben, Sicherheiten einräumen, Darlehen gewähren oder die Gesellschaften auf jede andere Weise unterstützen.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausüben, die direkt oder indirekt ihrem Zweck dienen. Die Gesellschaft kann jegliche Rechte und Pflichten in Bezug auf Beteiligungen an anderen Gesellschaften ausüben.

(iii) Sitz

Der Sitz der Gesellschaft ist in 7, J.P. Pescatore, L-2324 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg.

(iv) Geschäftsjahr

Das Geschäftsjahr wird das Kalenderjahr sein.

3. Wahl des Geschäftsführers und Zeichnungsbefugnisse. Die Geschäftsführung der Gesellschaft obliegt der amtierenden Komplementärin.

Die Komplementärin wird die Gesellschaft auf Basis der Bestimmungen des Gesellschaftsvertrages oder in sonstiger Weise bestmöglich im Interesse der Gesellschaft führen. Jede Haftung der Komplementärin gegenüber der Gesellschaft wird auf Fälle des Vorsatzes (dol) und der groben Fahrlässigkeit (négligence grave) beschränkt.

Die Gesellschaft wird durch die Unterschrift der Komplementärin, durch welche die Gesellschaft repräsentiert wird, rechtskräftig gegenüber Dritten verpflichtet.

4. Anfang und Enddatum der Gesellschaft. Die Gesellschaft wird am 4. Juli 2014 für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Référence de publication: 2014117717/77.

(140134186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Mares 1 S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 183.453.

In the year two thousand fourteen, on the twenty-third day of July.

Before Us, Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Redange-su-Attert, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held

the extraordinary general meeting of the shareholders of the company "MARES 1 S.A. SPF" (the "Company") a société de gestion de patrimoine familial existing under the form of a société anonyme having its registered office in L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 183453, incorporated on 9 January 2014 by a deed of Me Joseph ELVINGER notary residing in Luxembourg, acting in replacement of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 545 of 28 February 2014.

The meeting was opened under the chairmanship of Mrs Concetta DEMARINIS, employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr Calogero AGRO, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Concetta DEMARINIS, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

1) The agenda of the meeting is the following:

1. Increase of capital in the amount of EUR 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred Euros) in order to bring it from its current amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euros) to EUR 1,544,800 (one million five hundred forty-four thousand and eight hundred Euros) by creation and issue of 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred) new shares of EUR 1 (one Euro) each, to be issued at par, and benefiting of the same rights and advantages as the presently issued shares.

2. Subscription of the 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred) new shares of EUR 1 (one Euro) each by the sole shareholder of the company and full payment of the said shares by contribution in kind consisting of a Securities Portfolio held by the said sole shareholder and described as follows:

Nomin. Obbligazionario B Cap	1,124.250
Nomin. LuxicavPlus Absolute Return CI I Cap	350.170
Nomin. Full Interest CI I Cap	8,317.069

estimated to an amount of EUR 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred Euros), subject to valuation report by COMPAGNIE EUROPÉENNE DE REVISION S.à r.l., an independent auditor.

3. Removal of the existing authorized capital.

4. Subsequent amendment of article 5 of the by-laws.

5. Miscellaneous.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders after having been signed "ne varietur" by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) The attendance list shows that the whole share capital of the Company is present or represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda. The shareholders present or represented acknowledge and confirm the statements made by the chairman.

The chairman then submits to the vote of the members of the meeting the following resolutions, which were all adopted by unanimous vote.

First resolution

The meeting decided to increase the Company's share capital in the amount of EUR 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred Euros) in order to bring it from its current amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euros) to EUR 1,544,800 (one million five hundred forty-four thousand and eight hundred Euros) by creation and issue of 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred) new shares of EUR 1 (one Euro) each, to be issued at par and benefiting of the same rights and advantages as the presently issued shares.

Subscription - Payment

Thereupon intervened Private Trustees S.A., with registered office in L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie, acting as Trustee of The Fedele Trust, sole shareholder of the Company, here represented by Mrs Concetta DEMARINIS, prenamed, who declared to subscribe to all the 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred) new shares of EUR 1 (one Euro) each, benefiting of the same rights and advantages as the presently issued shares, and to fully pay them up by contribution in kind consisting of the following Securities Portfolio:

Nomin. Obbligazionario B Cap	1,124.250
Nomin. LuxicavPlus Absolute Return CI I Cap	350.170
Nomin. Full Interest CI I Cap	8,317.069

(the «Contribution»), held by the said sole shareholder and subscriber, estimated to an amount of EUR 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred Euros).

Said contribution in kind is described in a document issued by the bank "SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE", having its registered office at 19-21, Boulevard Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B13859, and, pursuant to the declaration of the subscriber, is free of any pledge or lien or charge, as applicable, for there subsist no impediments to the free transferability of the contribution to the Company without restriction or limitation.

Said Contribution is subject to valuation report by COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION S.à r.l., with registered office in 15, Rue des Carrefours, L-8124 Bridel, R.C.S. Luxembourg B37039, an independent auditor.

Report of the Independent Auditor

In accordance with articles 26-1 of the law on commercial companies, as amended, a report has been drawn up on 23 July 2014 by COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION S.à r.l., signed by Mr Yves Mertz, réviseur d'entreprises agréé, which contains the following conclusion in French:

“Sur base de nos diligences telles que décrites ci-dessus, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.”

Said report after having been signed "ne varietur" by the members of the board and the undersigned notary will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

Second resolution

The meeting decided to remove the existing authorized capital.

Third resolution

In consequence of the foregoing resolutions, the meeting decided to amend article 5 of the articles of association, which shall be worded as follows:

“ **Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at EUR 1,544,800 (one million five hundred forty-four thousand and eight hundred Euros) divided into 1,544,800 (one million five hundred forty-four thousand and eight hundred) shares with a nominal value of EUR 1.00 (one Euro) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.”.

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Costs

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 2,700.-.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil statuses and residences, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société «MARES 1 S.A. SPF» (la «Société»), une société de gestion de patrimoine familial sous forme d'une société anonyme, ayant son siège social à 2-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 183453, constituée le 9 janvier 2014 suivant un acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 545 du 28 février 2014.

L'assemblée générale est ouverte sous la présidence de Madame Concetta DEMARINIS, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Monsieur Agro CALOGERO, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Concetta DEMARINIS, prénommée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation de capital social à concurrence de EUR 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000 (trente et un mille Euros) à EUR 1.544.800 (un million cinq cents quarante-quatre mille huit cents Euros) moyennant création et émission de 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune, émises au pair et jouissant de même droits et avantages que les actions existantes.

2. Souscription de 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune par l'actionnaire unique de la société et libération intégrale des dites actions par apport d'un portefeuille de titres détenu par l'actionnaire unique et décrit comme suit:

Nomin. Obbligazionario B Cap	1.124,250
Nomin. LuxicavPlus Absolute Return CI I Cap	350,170
Nomin. Full Interest CI I Cap	8.317,069

estimé à EUR 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents Euros), cet apport en nature ayant fait l'objet d'un rapport préparé par COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION S.à r.l., réviseur d'entreprises agréé.

3. Suppression du capital autorisé existant.

4. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

5. Divers.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires

des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour. Les actionnaires présents ou représentés prennent acte de et approuvent les déclarations faites par le président.

Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont toutes été prises à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de EUR 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000 (trente et un mille Euros) à EUR 1.544.800 (un million cinq cents quarante-quatre mille huit cents Euros) moyennant création et émission de 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune, émises au pair et jouissant de mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription - Libération

Est ensuite intervenu Private Trustees S.A., avec siège social à L-1260 Luxembourg, 92 Rue de Bonnevoie, agissant en qualité de Trustee de The Fedele Trust, ici représentée par Madame Concetta DEMARINIS, prénommée, qui a déclaré souscrire aux 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, et les libérer intégralement moyennant l'apport en nature d'un portefeuille de titres suivant:

Nomin. Obbligazionario B Cap	1.124,250
Nomin. LuxicavPlus Absolute Return CI I Cap	350,170
Nomin. Full Interest CI I Cap	8.317,069

(l'«Apport»), détenu par l'actionnaire unique et souscripteur, estimé à EUR 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents Euros).

L'apport en nature est plus amplement décrit dans le document émis par la banque «SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE», avec siège social au 19-21, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B13859, et, selon la déclaration de l'apporteur, est libre de tout gage, privilège ou charge, le cas échéant, aucune restriction ne subsistant au transfert de l'apport à la Société.

Cet Apport en nature a fait l'objet d'un rapport préparé par COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION S.à r.l., ayant son siège social au 15, Rue des Carrefours, L-8124 Bridel, R.C.S. Luxembourg B37039, réviseur d'entreprises agréé.

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, un rapport a été établi le 23 juillet 2014 par COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION S.à r.l., signé par Monsieur Yves Mertz, réviseur d'entreprises agréé, dont la conclusion est la suivante:

«Sur base de nos diligences telles que décrites ci-dessus, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.».

Ce rapport, après avoir été signé «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé de supprimer le capital autorisé existant.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes l'assemblée générale a décidé de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 1.544.800 (un million cinq cents quarante-quatre mille huit cents Euros) représenté par 1.544.800 (un million cinq cents quarante-quatre mille huit cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1,00 (une Euro) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

130626

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ EUR 2.700,-.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. DEMARINIS, A. CALOGERO, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 25 juillet 2014. Relation: RED/2014/1640. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 04 août 2014.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2014121650/211.

(140139936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Mallinckrodt Quincy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 189.141.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fifth of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mallinckrodt Plc., a company incorporated under the laws of Ireland and having its registered office at Damastown, Mulhuddart, Dublin 15, Ireland (the Subscriber).

The Subscriber is hereby represented by Cyrielle Thel, attorney, professionally residing in 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, by virtue of proxy, given under private seal in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Said proxy, after having been initialled ne varietur by the proxyholder of the Subscriber and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Subscriber, represented as stated above, has requested the undersigned notary to enact the following articles of incorporation of a company, which it declares to establish as follows:

Section I - Definitions

Articles means the articles of association of the Company, as amended from time to time;

Board means the board of managers of the Company;

Companies Act means the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time;

Company means Mallinckrodt Quincy S.à r.l.;

General Meeting means a general meeting of the shareholders of the Company; and

General Meetings means any of them;

Manager means a member of the Board; and Managers means all of them;

Shareholder means any person holding Shares or to whom Shares are transferred or issued from time to time (excluding the Company) in accordance with the terms of the Articles; and Shareholders means all of them; and

Share means any issued share from time to time in the capital of the Company; and Shares means all of them.

Section II - Articles of incorporation

Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of "Mallinckrodt Quincy S.à r.l." (the Company).

Art. 2. Corporate object. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them. The Company may receive or grant licenses on intellectual property rights.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to affiliates and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance, in particular, to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances and/or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

The descriptions above are to be construed broadly and their enumeration is not limiting. The Company's purpose shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing matters.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Registered office. The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred within such municipality by a resolution of the Board. The registered office may also be transferred within such municipality by a resolution of the General Meeting.

The Board shall further have the right to set up branches, offices, administrative centres and agencies wherever it shall deem fit, either within or outside the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 5. Share capital. The Company's subscribed share capital is fixed at USD 20,000 (twenty thousand US dollars), represented by 200 (two hundred) ordinary Shares having a nominal value of USD 100 (one hundred US dollars) each.

Art. 6. Amendments to the share capital. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole Shareholder or by decision of the General Meeting, in accordance with article 15 of these Articles.

Art. 7. Profit sharing. Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence.

Art. 8. Indivisible Shares. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. Transfer of Shares. In case of a sole Shareholder, the Company's Shares held by the sole Shareholder are freely transferable.

In case of plurality of Shareholders, the transfer of Shares inter vivos to third parties must be authorised by the General Meeting representing at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of Shares among the Shareholders.

The transfer of Shares mortis causa to third parties must be accepted by the Shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving Shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Companies Act will apply.

Art. 10. Redemption of Shares. The Company shall have power to acquire Shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of Shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole Shareholder or the General Meeting. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the articles of association shall apply in accordance with article 15 of these Articles.

Art. 11. Death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the Shareholders. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole Shareholder or of one of the Shareholders will not terminate the Company to an end.

Art. 12. Management. The Company is managed by one or more Managers. In case of plurality of Managers, they will constitute a Board. The Manager(s) need(s) not to be Shareholder(s). The Manager(s) is/are appointed, revoked and replaced by a decision of the General Meeting in accordance with article 15 of these Articles.

The General Meeting may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the Manager(s).

The General Meeting shall decide on the remuneration and terms and conditions of the appointment of each of the Managers.

In dealing with third parties, the Manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the General Meeting fall within the power of the Manager, or in case of plurality of Managers, of the Board.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole Manager, and, in case of plurality of Managers, by the joint signature of any two Managers.

A chairman pro tempore of the Board may be appointed by the Board for each board meeting of the Company, by vote of the majority of the Managers present or represented at the board meeting. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the Board for which he has been appointed.

The Manager, or in case of plurality of Managers, any Manager may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The Manager, or in case of plurality of Managers, the delegating Manager will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The resolutions of the Board shall be adopted by the majority of the Managers present or represented. The Board can deliberate or act validly only if at least the majority of its members is present or represented at a meeting of the Board.

Written notice of any meeting of the Board will be given to all Managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the Board can be convened by any two Managers jointly. This notice may be waived if all the Managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the Board.

A Manager may act at a meeting of the Board by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another Manager as his proxy. A Manager may also participate in a meeting of the Board by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the Managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a Manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the Board will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the Managers attending, or by the chairman of the Board, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing in which case the minutes shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every Manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the Board held by way of such circular resolutions is deemed to be held in Luxembourg.

Art. 13. Liability of the Manager(s). The Manager or the Managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. General meetings of the Shareholders. An annual General Meeting shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) Shareholders, resolutions of Shareholder(s) can, instead of being passed at general meetings, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each Shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

Art. 15. Shareholders' voting rights, quorum and majority. The sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting.

In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which it/he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with its/his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by Shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter these Articles may only be adopted by the majority in number of the Shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

Art. 16. Financial year. The Company's year starts on the day following the last Friday of the month of September and ends on the last Friday of the month of September of the following year.

Art. 17. Financial statements. Each financial year, the Company's accounts are established and the Manager, or in case of plurality of Managers, the Board prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 18. Appropriation of profits, reserves. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. The Manager, or in case of plurality of Managers, the Board may decide to pay interim dividends.

Art. 19. Liquidation. At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 20. Statutory auditor - External auditor. In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 (twenty-five) Shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

Art. 21. Reference to legal provisions. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription and payment

The Articles having thus been established, the Subscriber hereby declares that it subscribes to the 200 (two hundred) ordinary Shares, having a nominal value of USD 100 (one hundred dollars) each, representing the total share capital of the Company of an amount of USD 20,000 (twenty thousand US dollars), and having a subscription price of USD 100 (one hundred US dollars) per Share.

The subscription price of all these Shares has been fully paid up by the Subscriber by way of a contribution in cash in an aggregate amount of USD 20,000 (twenty thousand US dollars), so that this amount is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof been given to the undersigned notary by a blocking certificate issued by ING Luxembourg, and the notary expressly bears witness to it.

The contribution in cash in an aggregate amount of USD 20,000 (twenty thousand US dollars) is entirely allocated to the share capital account of the Company.

Transitory provisions

By derogation of article 16 of the Articles, the Company's current financial year is to run from the date of the incorporation of the Company to 26 September 2014.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,200.-

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation, the Shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. the number of Managers is set at 4 (four);
2. the following persons are appointed as Managers for an unlimited period of time:
 - Alan Catterson, born on 20 September 1961 in Newtownards, United Kingdom, professionally residing at Badstrasse 5, 8212 Neuhausen am Rheinfall, Switzerland;
 - John Einwalter, born on 26 July 1968 in Decorah, United States of America, professionally residing at 675 McDonnell Boulevard - Hazelwood, MO 63042, United States of America;
 - Marie Dhersin Luporsi, born on 13 June 1980 in Saint Avoild, France, professionally residing at 42-44 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
 - René Beltjens, born on 17 September 1961 in Etterbeek, Belgium, professionally residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
3. that the registered office and the central administration of the Company is at 42-44 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this notarial deed.

This notarial deed, having been read to the proxyholder of the Subscriber which is known to the notary, the said proxyholder of the Subscriber signed the present deed together with the notary.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinquième jour du mois de juillet.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Mallinckrodt Plc, une société constituée selon les lois irlandaises et ayant son siège social à Damastown, Mulhuddart, Dublin, Irlande (le Souscripteur).

Le Souscripteur ici représenté par Cyrielle Thel, avocat, résidant professionnellement au 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration accordée sous seing privé.

Ladite procuration, après paraphe ne varietur par le mandataire du Souscripteur et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le Souscripteur, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer.

Section I - Définitions

Statuts (Articles) signifie les statuts de la Société tels qu'amendés de temps à autre;

Conseil (Board) désigne le conseil de gérance de la Société;

Loi de 1915 (Companies Act) désigne la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée de temps à autre;

Société (Company) signifie Mallinckrodt Quincy S.à r.l.;

Assemblée Générale (General Meeting) désigne l'assemblée générale des associés;

Assemblées Générales les désigne dans leur ensemble;

Gérant (Manager) désigne un membre du Conseil; et Gérants les désigne dans leur ensemble;

Associé (Shareholder) désigne une personne détenant des parts sociales ou au profit de laquelle des parts sociales sont cédées ou émises à une date donnée (à l'exclusion de la Société) conformément aux dispositions des Statuts, et Associés les désigne dans leur ensemble;

Part Sociale (Share) signifie une part sociale émise au fil du temps dans le capital social de la Société; et Parts Sociales les désigne dans leur ensemble.

Section II - Statuts

Art. 1^{er} . Nom. Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "Mallinckrodt Quincy S.à r.l."

Art. 2. Objet social. L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des droits intellectuels, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer. La Société peut octroyer des licences et des droits intellectuels de toute origine.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute filiale et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister, en particulier, ces sociétés pour, y inclus, mais non limité à la gestion et le développement de ses sociétés et leur portefeuille, financièrement, par

des prêts, avances et/ou garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Les descriptions ci-dessus doivent être interprétées dans leur sens le plus large et leur énumération n'est pas restrictive. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social décrit ci-avant.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg. Il peut être transféré à l'intérieur de cette municipalité par simple décision du Conseil. Le siège social peut également être transféré dans cette municipalité par simple décision de l'Assemblée Générale.

Le Conseil a par ailleurs le droit de créer des succursales, bureaux, centres administratifs et agences en tous lieux appropriés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à la somme de 20.000 USD (vingt mille US dollars), représenté par 200 (deux cents) Parts Sociales ordinaires d'une valeur nominale de 100 USD (cent US dollars) chacune.

Art. 6. Modification du capital social. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'Associé unique sinon de l'Assemblée Générale, conformément à l'article 15 des présents Statuts.

Art. 7. Participation aux bénéfices. Chaque Part Sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 8. Parts Sociales indivisibles. Les Parts Sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de Parts Sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Transfert de Parts Sociales. En cas d'Associé unique, toutes cessions de Parts Sociales détenues par l'Associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'Associés, la cession de Parts Sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'Assemblée Générale représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de Parts Sociales entre Associés.

La cession de Parts Sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les Associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la Loi de 1915 doivent être respectées.

Art. 10. Rachat de Parts Sociales. La Société pourra acquérir ses propres Parts Sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou des fonds suffisants.

L'acquisition et la disposition par la Société de Parts Sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une l'Associé unique ou l'Assemblée Générale. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts en vertu de l'article 15 des Statuts sont d'application.

Art. 11. Décès, interdiction, faillite ou déconfiture des Associés. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'Associé unique, sinon d'un des Associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs Gérants. En cas de pluralité de Gérants, ils formeront un Conseil. Le ou les Gérant(s) n'ont pas besoin d'être Associés. Le ou les Gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'Assemblée Générale, conformément à l'article 15 des présents Statuts.

L'Assemblée Générale peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le ou les Gérant(s).

L'Assemblée Générale peut décider de la rémunération et des conditions de nomination de chaque Gérant.

Vis-à-vis des tiers, le ou les Gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Gérant ou, en cas de pluralité de Gérants, de la compétence du Conseil.

En cas de Gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du Gérant, et en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe de deux Gérants.

Un président pro tempore du Conseil peut être désigné par le Conseil pour chaque réunion du Conseil de la Société, par vote de la majorité des Gérants présents ou représentés lors du Conseil. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du Conseil pour laquelle il aura été désigné.

Le Gérant ou, en cas de pluralité de Gérants, tout Gérant pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le Gérant ou, en cas de pluralité de Gérants, le Gérant qui délègue déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Les décisions du Conseil seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés. Le Conseil peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du Conseil.

Un avis écrit de toute réunion du Conseil sera donné à tous les Gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du Conseil pourra être convoquée par deux Gérants conjointement. On pourra passer outre cette convocation si les Gérants sont présents ou représentés au Conseil et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil.

Tout Gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut participer à une réunion du Conseil par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les Gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un Gérant à une réunion du Conseil par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censé avoir été tenue au siège social. Les décisions du Conseil seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les Gérants présents au Conseil, ou par le président du Conseil, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du Conseil tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

Art. 13. Responsabilité des Gérants. Le ou les Gérants (selon le cas) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. Assemblées Générales des Associés. Une Assemblée Générale annuelle se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social à préciser dans la convocation à l'assemblée.

D'autres Assemblées Générales peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation.

Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) Associés, les résolutions de l'Associé unique ou des Associés pourront, au lieu d'être prises lors d'Assemblées Générales, être prises par écrit par tous les Associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque Associé, et chaque Associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (e-mail)).

Art. 15. Droits de vote des Associés, quorum et majorité. L'Associé unique exerce tous les pouvoirs dévolus à l'Assemblée Générale.

En cas de pluralité des Associés, chaque Associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qui lui appartiennent. Chaque Associé a un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'Associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des Associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité en nombre des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les Associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Art. 16. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le jour suivant le dernier vendredi du mois de septembre et finit le dernier vendredi du mois de septembre de l'année suivante.

Art. 17. Comptes annuels. Chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Gérant, et dans le cas de pluralité de Gérants, le Conseil dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 18. Distribution des bénéfiques, réserves. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Le Gérant unique ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 19. Liquidation. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 20. Commissaire aux comptes - réviseur d'entreprises. Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) Associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

Art. 21. Référence aux dispositions légales. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les Associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Souscription et libération

Les statuts de la Société étant ainsi établis, le Souscripteur déclare souscrire par apport en numéraire aux 200 (deux cents) Parts Sociales ordinaires ayant une valeur nominale de 100 USD (cent US dollars) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, et ayant une valeur de souscription de 100 USD (cent US dollars) par Part Sociale.

L'intégralité des Parts Sociales a été souscrite et libérée en vertu d'un apport en espèce, de sorte que la somme de 20.000 USD (vingt mille US dollars) est à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été attesté au notaire instrumentaire par un certificat de blocage émis par ING Luxembourg, et le notaire en témoigne expressément

Les apports en numéraire d'un montant total de 20.000 USD (vingt mille US dollars) sont entièrement alloués au capital social de la Société.

Dispositions transitoires

Par dérogation à l'article 16 des Statuts, l'exercice social de la Société commence à la date de constitution de la Société pour se terminer le 26 septembre 2014.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 1.200.-

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, le Souscripteur pré-qualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de Gérants est fixé à 4 (quatre);

2. les personnes suivantes sont nommées Gérants pour une période indéterminée:

- Alan Catterson, né le 20 septembre 1961 à Newtownards, Royaume-Uni, dont l'adresse professionnelle est à Bads-trasse 5. 8212 Neuhausen am Rheinfall, Suisse;

- John Einwalter, né le 26 juillet 1968 à Decorah, Etats-Unis, dont l'adresse professionnelle est à 675 McDonnell Boulevard - Hazefwood, MO 63042, Etats-Unis;

- Marie Dhersin Luporsi, née le 13 juin 1980 à Saint Avoild, France, dont l'adresse professionnelle est à 42-44 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- René Beltjens, né le 17 septembre 1961 à Etterbeek, Belgique, dont l'adresse professionnelle est à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

3. le siège social et l'administration centrale de la Société sont établis au 42-44, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du Souscripteur qui est connu du notaire, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. THEL et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juillet 2014. Relation: LAC/2014/35438. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121632/409.

(140140608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

CD-Buttek Beim Palais S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 16, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 55.498.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à.r.l.
259 ROUTE D'ESCH
L-1471 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2014117767/13.

(140135294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Cidron 1749 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1749 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 189.123.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen on the fourth day of July,
before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Cidron 2014 Limited, a private company incorporated and existing under the laws of Jersey, having its registered office at 26 Esplanade, St Helier, Jersey JE2 3QA, registered with the Companies Registry department of the Jersey Financial Services Commission under number 116104,

here represented by Mrs Morgana Barbknecht, residing professionally in Luxembourg,
by virtue of proxy given under private seal on 4 July 2014.

The said proxy under private seal signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

ARTICLES OF INCORPORATION

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Cidron 1749 S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

- (a) the Sole Manager if the Company has at the time a Sole Manager; or
- (b) the Board of Managers if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 12.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Object. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at one hundred eight thousand Norwegian krone (NOK 108,000) represented by:

5.1.1 ten thousand, eight hundred (10,800) ordinary shares (the "Ordinary Shares");

5.1.2 ten thousand, eight hundred (10,800) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares");

5.1.3 ten thousand, eight hundred (10,800) class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares");

5.1.4 ten thousand, eight hundred (10,800) class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares");

5.1.5 ten thousand, eight hundred (10,800) class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares");

5.1.6 ten thousand, eight hundred (10,800) class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares");

5.1.7 ten thousand, eight hundred (10,800) class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares");

5.1.8 ten thousand, eight hundred (10,800) class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares");

5.1.9 ten thousand, eight hundred (10,800) class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares"); and
5.1.10 ten thousand, eight hundred (10,800) class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares"),
each a "Share" and together referred to as the "Shares", having a nominal value of one Norwegian krone (NOK 1) each and the rights and obligations set out in these Articles. The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders" and individually a "Shareholder".

5.2 The shares are in registered form only.

5.3 In addition to the share capital, the Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") to which any premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used inter alia to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

5.4 The Company may without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholders subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.5 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.6 The Company may increase the share capital, repurchase, redeem and/or cancel its Shares as provided in the 1915 Law. In the case of any repurchase and cancellation of a whole Class of Shares (a "Share Redemption", such repurchase and cancellation of Shares shall be made in the following order:

- (i) Class I Preferred Shares;
- (ii) Class H Preferred Shares;
- (iii) Class G Preferred Shares;
- (iv) Class F Preferred Shares;
- (v) Class E Preferred Shares;
- (vi) Class D Preferred Shares;
- (vii) Class C Preferred Shares;
- (viii) Class B Preferred Shares; and
- (ix) Class A Preferred Shares.

5.7 Upon a Share Redemption becoming effective, the holders of the Shares that are repurchased by the Company as part of the Share Redemption (the "Redeemed Shares") will be paid the Total Redemption Amount allocated among the holders of each Redeemed Share in line with the principles set out in Article 14.1.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers"). In this case, the Board of Managers will be composed of one or more class A managers (the "Class A Managers") and one or more class B managers (the "Class B Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the sole signature of the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, the joint signature of any one Class A Manager and of any one Class B Manager.

11. Board meetings.

11.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

11.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

11.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 11.5.

11.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if at least one of the Class A Managers and one of the Class B Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority, including the favourable vote of at least one Class A Manager and at least one Class B Manager.

11.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting.

11.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

11.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

12. Shareholders' resolutions.

12.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

12.2 Subject as provided in Articles 12.3, 12.4 and 12.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

12.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

12.4 Subject as provided in Article 12.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

12.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

12.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

12.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

12.8

12.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.

12.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 12.8.1 and the above provisions of Article 12.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

13. Business year.

13.1 The Company's financial year starts on 1st January of each year and ends on the 31st December of the same year.

14. Distribution rights of shares.

14.1 All distributions paid by the Company in respect of Shares, shall be paid pro rata and at the same time to all the Shareholders unless, in each case, any such Shareholder waives by written notice to the Company its right to receive such distribution or the proceeds of such repurchase. For the avoidance of doubt, nothing shall prohibit the redemption or repayment of any shareholder debt prior to any distribution or dividend being paid to Shareholders.

14.2 Any distributions will be made subject to any applicable law.

14.3 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth (1/10) of the Company's nominal capital.

14.4 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

14.5 The Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

14.6 In the event of a dividend declaration, such dividend (the "Profit Entitlement") shall be allocated and paid in the following sequential order:

14.6.1 first to the holder(s) of the Class A Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.20% of the nominal value of the Class A Preferred Shares held by them;

14.6.2 then to the holder(s) of the Class B Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.25% of the nominal value of the Class B Preferred Shares held by them;

14.6.3 then to the holder(s) of the Class C Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.30% of the nominal value of the Class C Preferred Shares held by them;

14.6.4 then to the holder(s) of the Class D Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.35% of the nominal value of the Class D Preferred Shares held by them;

14.6.5 then to the holder(s) of the Class E Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.40% of the nominal value of the Class E Preferred Shares held by them;

14.6.6 then to the holder(s) of the Class F Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.45% of the nominal value of the Class F Preferred Shares held by them;

14.6.7 then to the holder(s) of the Class G Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.50% of the nominal value of the Class G Preferred Shares held by them;

14.6.8 then to the holder(s) of the Class H Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.55% of the nominal value of the Class H Preferred Shares held by them; and

14.6.9 finally to the holder(s) of the Class I Preferred Shares who shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

14.7 If at the time of the distribution the last outstanding Class of Shares (by alphabetical order, i.e. initially the Class I Shares) has been repurchased and cancelled in accordance with Article 5.6, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding Class of Shares in the reverse alphabetical order (e.g., initially the Class H Shares)

15. Dissolution and liquidation.

15.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

15.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

15.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

15.4 On a return of capital on liquidation or otherwise, the surplus assets of the Company remaining after the payment of its liabilities shall be applied in the following order of priority, to the extent that such Shares are still outstanding:

15.4.1 first, with respect to the Preferred Shares *pari passu* to their holder(s);

15.4.2 second, to the holder(s) of the Ordinary Shares with respect to their Ordinary Shares.

16. Interpretation and Luxembourg law.

16.1 In these Articles:

16.1.1 a reference to:

(a) one gender shall include each gender;

(b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

(c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

(d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

16.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

16.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

16.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

17. Definitions.

"1915 Law" has the meaning given to such term in Article 1 "Articles" has the meaning given to such term in Article 1.

"Available Amount" means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) attributable to the Class of Shares in line with Art. 15.6, increased by (i) any freely distributable reserves and share premium (ii) as the case may be, by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits) attributable to the Class of Shares in line with Art. 15.6

P = any freely distributable reserves and freely distributable share premium

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles "Board Meetings" has the meaning given to such term in Article 11.1.

"Board of Managers" has the meaning given to such term in Article 8.3.

"Class" refers to a particular class or classes of Shares.

"Class A Managers" has the meaning given to such term in Article 8.3.

"Class B Managers" has the meaning given to such term in Article 8.3.

"Class A Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.2.

"Class B Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.3.

"Class C Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.4.

"Class D Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.5.

"Class E Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.6.

"Class F Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.7.

"Class G Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.8.

"Class H Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.9.

"Class I Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.10.

"Company" has the meaning given to such term in Article 1.

"Holding Entity" has the meaning given to such term in Article 3.6.

"Interim Accounts" are management accounts of the Company.

"Luxembourg Law" has the meaning given to such term in Article 2.2.2.

"Managers" has the meaning given to such term in Article 8.1.

"Manager's Representative" has the meaning given to such term in Article 12.3.

"Ordinary Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.1.

"Preferred Shares" means the Class A Preferred Shares, Class B Preferred Shares, Class C Preferred Shares, Class D Preferred Shares, Class E Preferred Shares, Class F Preferred Shares, Class G Preferred Shares, Class H Preferred Shares and Class I Preferred Shares.

"Profit Entitlement" has the meaning given to such term in Article 14.6.

"Redeemed Shares" has the meaning given to such term in Article 5.7.

"Redemption Price" equals if the Total Redemption Amount divided by the total number of Redeemed Shares.

"Registered Office" has the meaning given to such term in Article 2.1.

"Shareholder(s)" has the meaning given to such term in Article 5.1.

"Shareholders' Meeting" has the meaning given to such term in Article 12.6.

"Shareholders' Resolutions" has the meaning given to such term in Article 2.2.2.

"Share(s)" has the meaning given to such term in Article 5.1.

"Share Premium Account" has the meaning given to such term in Article 5.3.

"Share Redemption" has the meaning given to such term in Article 5.6.

"Sole Manager" has the meaning given to such term in Article 8.2.

"Total Redemption Amount" is such amount as is determined by resolution of the Board of Managers and approved by the general meeting of the Shareholders, not exceeding the Available Amount. The Board of Managers may choose to include or exclude the amount of share premium in the determination of the Total Redemption Amount.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31 December 2014.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Cidron 2013 Limited	10,800 Ordinary Shares
	<u>97,200 Preferred Shares</u>
Total: one hundred eight thousand Shares	108,000 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of one hundred eight thousand Norwegian krone (NOK 108,000.-) corresponding to a share capital of one hundred eight thousand Norwegian krone (NOK 108,000.- is forthwith at the free disposal of the Company, as it has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-)

Extraordinary resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' Meeting, passed, through its proxyholder, the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an unlimited period:

- Wilhelmina von Alwyn-Steennis, born on 29 August 1967, in Rotterdam, The Netherlands, residing professionally at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg, Class A Manager;

- Claes Johan Geijer, born on 15 June 1957, in Stockholm, Sweden, residing professionally at 31, rue Frantz Clement, L-1345 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, Class A Manager;

- Ganash Lokanathen, born on 5 July 1978, in Pahang, Malaysia, residing professionally at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg, Class B Manager; and

- Andreas Demmel, born on 11 April 1969, in Munich, Germany, residing professionally at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg, Class B Manager.

2) The Company shall have its registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg-Findel, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le quatre juillet,

par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Cidron 2013 Limited, une private company constituée et existant sous les lois de Jersey, ayant son siège social au 26 Esplanade, St Helier, Jersey JE2 3QA, immatriculée auprès du Companies Registry department of the Jersey Financial Services Commission sous le numéro 112683,

ici représentée par Madame Morgana Barbknecht, employée privée, demeurant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 juillet 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

1. Forme sociale et nom. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Cidron 1749 S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée de temps en temps (ci-après la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social (le "Siège Social") de la Société est établi dans la commune de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit dans la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique si, à ce moment-là, la Société a un Gérant Unique; ou

(b) le Conseil de Gérance si, à ce moment-là, la Société a un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (dans la même commune ou non) par une délibération des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément aux présents Statuts - y inclus l'article 12.4 - et aux lois du Grand-Duché de Luxembourg y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou de nature sociale à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance selon le cas.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objet. Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement holding et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou toute partie des titres, actions, emprunts obligataires, titres obligataires, obligations, ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres actifs de toutes sortes et de détenir ces instruments en tant qu'investissements, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;

3.2 d'exercer tout commerce ou activité commerciale de toute sorte et acquérir, entreprendre et exercer tout ou partie de l'activité commerciale, des actifs immobiliers et/ou des passifs de toute personne exerçant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considère comme appropriée et de prêter de l'argent et accorder des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou garantir le paiement d'argent de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considère comme appropriée, y compris via l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'emprunts obligataires et autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient grevés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non appelé, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, fusionner avec, consolider avec et constituer un partnership ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tout employé de la Société;

3.6 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés, y compris la garantie et la provision de sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris toute entité dans laquelle la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est alors un membre ou bien qui a une participation directe ou indirecte dans la Société ou toute entité dans laquelle l'Entité Holding a une participation directe ou indirecte et toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité ou entreprise), que la Société reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés ou actifs (présents et futurs) ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, régler, fournir des fonds pour le paiement ou le règlement de, d'indemniser ou maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement ou autrement être responsable de tout endettement de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou mobilier et tout droit ou privilège sur ou eu égard celui-ci;

3.8 de vendre, donner à bail, échanger, prendre en location et disposer de tout bien immobilier ou mobilier, et/ou de tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considère appropriée, y compris pour des parts sociales, emprunts obligataires ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (en totalité ou en partie) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, titres obligataires et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, accorder des options sur, mettre sur compte et autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que mandant, mandataire, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou à travers de fiduciaires, mandataires, sous-contractants ou autres; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance (selon le cas) connexes ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

À CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans autorisation de droit en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à cent huit mille couronnes norvégiennes (NOK 108.000,-) représenté par:

5.1.1 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires");

5.1.2 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie A (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A");

5.1.3 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie B (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B");

5.1.4 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie C (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C");

5.1.5 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie D (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D");

5.1.6 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie E (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E");

5.1.7 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie F (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F");

5.1.8 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie G (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G");

5.1.9 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie H (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H");

5.1.10 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie I (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I"),

chaque "Part Sociale" et ensemble ci-après désignées comme les "Parts Sociales", ayant une valeur nominale d'un couronne norvégienne (NOK 1) chacune, et ayant les droits et obligations décrits dans les présents Statuts. Les détenteurs de Parts Sociales sont désignés tous ensemble comme les "Associés", et individuellement comme "Associé".

5.2 La Société ne peut émettre des parts sociales que sous forme nominative.

5.3 La Société peut créer des comptes de prime d'émission (les "Comptes de Prime d'Emission") sur lesquels toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale concernée sera versée. Le montant du compte de prime peut être utilisé entre autres pour le paiement de Parts Sociales que la Société peut racheter de ses Associé(s), pour compenser des pertes nettes réalisées, pour faire des distributions aux Associé(s) sous forme de dividende ou pour allocation à la réserve légale.

5.4 La Société peut sans limitation, accepter des fonds ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut affecter les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes doivent être prises par les Associés sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, une telle décision peut, mais pas nécessairement, attribuer tout montant apporté à l'apporteur.

5.5 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux, sous réserve de dispositions contraires des présents Statuts.

5.6 La Société peut augmenter le capital social, racheter, rembourser et/ou annuler ses Parts Sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915. En cas d'un rachat ou d'une annulation d'une Catégorie entière de Parts Sociales, (un "Rachat de Parts Sociales"), un tel rachat ou une telle annulation sera faite dans l'ordre suivant:

- (i) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I
- (ii) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H
- (iii) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G
- (iv) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F
- (v) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E
- (vi) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D
- (vii) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C (viii) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B; et
- (ix) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A

5.7 Lorsqu'un Remboursement de Part Sociale devient effectif, aux détenteurs des Parts Sociales faisant l'objet du remboursement par la Société en tant que partie du Remboursement de Part Sociale (les "Parts Sociales Rachetées") sera payé le Montant Total de Rachat alloué entre les détenteurs de chaque Part Sociale Rachetée selon les principes de l'article 14.1.

6. Indivisibilité des parts.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société n'a qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne peuvent qu'être transférées pour raison de décès à des personnes autres que des Associés, à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession à une assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles pour raison de décès à des personnes autres que les Associés, sauf si les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915 s'appliquent.

7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Conseil de gérance.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment par un Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts comme "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée de temps en temps par plus qu'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance"). Dans ce cas, le Conseil de Gérance sera composé d'un ou plusieurs gérants de catégorie A (les "Gérants de Catégorie A") et d'un ou plusieurs gérants de catégorie B (les "Gérants de Catégorie B").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment pour cause légitime par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Le Gérant Unique, si la Société ne détient qu'un seul Gérant, et dans tous les autres cas le Conseil de Gérance, a tous pouvoirs pour prendre toutes les mesures nécessaires ou utiles pour réaliser tout objet de la Société, sous réserve de celles qui suivant la Loi Luxembourgeoise ou les présents Statuts doivent être décidées par les Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société est valablement engagée ou représentée vis-à-vis des tiers par:

10.1.1 si la Société a un Gérant Unique, la signature unique de ce Gérant Unique;

10.1.2 si la Société a plusieurs Gérants, la signature conjointe de tout Gérant de Catégorie A et de tout Gérant de Catégorie B;

11. Réunions du conseil de gérance.

11.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant par une convocation dans un délai raisonnable. Le Conseil de Gérance peut nommer un président.

11.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Gérants ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

11.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, participer, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom lors de la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs autres Gérants à une Réunion du Conseil à la condition que (sans préjudice quant à tout quorum requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

11.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple, comprenant le vote favorable d'au moins un Gérant de Catégorie A et d'au moins un Gérant de Catégorie B.

11.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient en mesure de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les affaires qui sont traitées de cette manière par les Gérants seront réputées, pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement conclues à une Réunion du Conseil.

11.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou s'agissant de tout Gérant, le Représentant du Gérant) est valable et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs document(s) ayant le même contenu et signé(s) par ou au nom des Gérants concernés.

11.7 Les procès-verbaux d'une Réunion du Conseil devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion du Conseil.

12. Résolutions des associés.

12.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

12.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 12.3, 12.4 et 12.5, les Résolutions des Associés sont valables uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors de la première consultation écrite, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre de Parts Sociales représentées.

12.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

12.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 12.3, toute résolution modificatrice des présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être adoptée à la majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

12.5 Une résolution pour dissoudre la Société, déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou nommer les liquidateurs doit être adoptée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

12.6 Une réunion des Associés (l'"Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Associés ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question, que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire ou un représentant, lequel ne doit pas nécessairement être un Associé.

12.8

12.8.1 Si à un moment, il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.

12.8.2 Les conditions de majorité applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf dans les cas requis par la Loi Luxembourgeoise, aucun quorum ne sera requis pour l'adoption des résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par fax ou attachées à l'e-mail) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 12.8.1 et des présentes dispositions à l'article 12.8.2, que tous les Associés aient voté ou non.

13. Exercice social.

13.1 L'exercice comptable de la Société débute le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

14. Droit de distribution des parts.

14.1 Toutes distributions payées par la Société à l'égard de Parts Sociales, seront payées pro rata et en même temps à tous les Associés sauf si, dans chaque cas, ledit Associé renonce par notification écrite à la Société à son droit de recevoir une telle distribution ou les produits d'un tel rachat. Pour écarter tout doute, rien ne s'oppose au remboursement ou paiement de toute dette d'associé préalablement à toute distribution ou dividende étant payé aux Associés.

14.2 Toutes les distributions se feront sous réserve de toute loi applicable.

14.3 Des bénéfices nets de la Société déterminés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à un fonds de réserve légal. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant du fonds de réserve légal aura atteint un dixième (1/10) du capital nominal de la Société.

14.4 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolution des Associés déclarer des dividendes en accord avec les droits respectifs des Associés.

14.5 Le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires à l'Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve à établir conformément à la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés pourront devoir être remboursées par l'Associé(s).

14.6 Dans le cas d'une déclaration de dividende, ledit dividende (le "Droit au Profit") sera alloué et payé dans l'ordre suivant:

14.6.1 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A aura(ont) droit à un dividende égal à 0,20% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A, détenues par lui/eux;

14.6.2 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B aura(ont) droit à un dividende égal à 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B, détenues par lui/eux;

14.6.3 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C aura(ont) droit à un dividende égal à 0,30% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C, détenues par lui/eux;

14.6.4 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D aura(ont) droit à un dividende égal à 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D, détenues par lui/eux;

14.6.5 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E aura(ont) droit à un dividende égal à 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E, détenues par lui/eux;

14.6.6 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F aura(ont) droit à un dividende égal à 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F, détenues par lui/eux;

14.6.7 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G aura(ont) droit à un dividende égal à 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G, détenues par lui/eux;

14.6.8 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H aura(ont) droit à un dividende égal à 0,55% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H, détenues par lui/eux;

14.6.9 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I aura(ont) droit à un dividende égal à 0,60% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I, détenues par lui/eux; et

15. Dissolution et liquidation.

15.1 La Société ne sera pas dissoute pour raison de décès, suspension de droits civils, insolvabilité ou faillite de l'Associé unique ou de l'un des Associés.

15.2 La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale et en conformité avec les dispositions légales applicables.

15.3 La liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

15.4 Sur un remboursement de capital lors de la liquidation ou autrement, le surplus des actifs de la Société restants après le paiement de ses dettes, sera appliqué dans l'ordre suivant de priorité, dans la mesure où de telles Parts Sociales sont encore restantes:

15.4.1 premièrement, relativement aux Parts Sociales Préférentielles pari passu à leur(s) détenteur(s);

15.4.2 deuxièmement, aux détenteur(s) de Parts Sociales Ordinaires relativement à leurs Parts Sociales Ordinaires.

16. Interprétation et loi Luxembourgeoise.

16.1 Dans les présents statuts:

16.1.1 une référence à:

(a) un genre devra inclure chaque genre;

(b) à moins que le contexte ne le requiert autrement) le singulier inclut le pluriel et vice-versa;

(c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint-venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);

(d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises à jour (avec ou sans modifications).

16.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

16.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation ou lecture.

16.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

17. Définitions.

"Assemblée Générale" a le sens qui lui est donné à l'Article 13.6.

"Associé(s)" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

"Catégorie" désigne une ou plusieurs catégories spécifiques de Parts Sociales.

"Catégories de Périodes" signifie la Période de Catégorie A, la Période de Catégorie B, la Période de Catégorie C, la Période de Catégorie D, la Période de Catégorie E, la Période de Catégorie F, la Période de Catégorie G, la Période de Catégorie H et la Période de Catégorie I.

"Compte de Prime d'Emission" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.3.

"Comptes Intérimaires" signifie les comptes de gestion de la Société.

"Conseil de Gérance" a le sens qui lui est donné à l'Article 8.3.

"Droit au Profit" signifie le dividende fixe décrit à l'article 15.6.

"Entité Holding" a le sens qui lui est donné à l'Article 3.6.

"Gérants" le sens qui lui est donné à l'Article 8.1.

"Gérant de Catégorie A" a le sens qui lui est donné à l'Article 8.3.

"Gérant de Catégorie B" a le sens qui lui est donné à l'Article 8.3.

"Gérant Unique" a le sens qui lui est donné à l'Article 8.2.

"Loi de 1915" a le sens que lui est donné à l'article 1.

"Loi Luxembourgeoise" a le sens qui lui est donné à l'Article 2.2.2.

"Montant Disponible" signifie: $(W + X + Y) - Z - PE$ où W, X, Y, Z et PE sont les montants suivants pris des Comptes Intérimaires sans double comptage:

(a) "W" signifie les bénéfices nets de la Société y inclus les bénéfices reportés moins toutes pertes de la Société y inclus toutes pertes reportées;

(b) "X" signifie toute prime d'émission librement distribuable et toutes autres réserves librement distribuables de la Société autres que toutes primes incluses dans Y;

(c) "Y" signifie le montant libéré par moyen de valeur nominale et prime d'émission sur les Parts Sociales Rachetées;

(d) "Z" signifie toutes sommes à placer dans ou retenues dans une réserve non distribuable suivant les exigences de la loi ou de ces Statuts;

(e) "PE" signifie le Droit au Profit tel que déclaré conformément à l'Article 15.6.

"Montant Total de Rachat" est le montant déterminé par résolution du Conseil de Gérance et approuvé par l'assemblée générale des Associés, mais ne dépassant pas le Montant Disponible. Le Conseil de Gérance peut choisir d'inclure ou d'exclure le montant de la prime d'émission dans la détermination du Montant Total de Rachat.

"Part(s) Sociale(s)" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

"Parts Sociales de Catégorie A" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.2.

"Parts Sociales de Catégorie B" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.3.

"Parts Sociales de Catégorie C" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.4.

"Parts Sociales de Catégorie D" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.5.

"Parts Sociales de Catégorie E" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.6.

"Parts Sociales de Catégorie F" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.7.

"Parts Sociales de Catégorie G" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.8.

"Parts Sociales de Catégorie H" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.9.

"Parts Sociales de Catégorie I" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.10.

"Parts Sociales Ordinaires" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.1.

"Parts Sociales Préférentielles" signifie les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A, Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D, Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E, Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F, Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G, Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H et Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I.

"Parts Sociales Rachetées" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.7.

"Plan d'Activités" a la signification attribuée à ces termes dans tout Pacte d'Associés.

"Prix de Rachat" équivaut au Montant Total de Rachat divisé par le nombre total de Parts Sociales Rachetées.

"Remboursement de Part Sociale" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.7.

"Représentant du Gérant" a le sens qui lui est donné à l'Article 11.3.

"Réunions du Conseil" a le sens qui li donné l'Article 11.1.

"Résolutions des Associés" a le sens qui lui est donné à l'Article 2.2.2.

"Série Alphabétique" désigne les Parts Sociales de Catégorie A ou les Parts Sociales de Catégorie B selon le cas.

"Siège Social" a le sens qui lui est donné à l'Article 2.1.

"Société" a le sens qui lui est donné à l'Article 1.

"Statuts" a le sens qu'on lui donne à l'Article 1.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Cidron 2013 Limited	10.800 Parts Sociales Ordinaires
	<u>97.200 Parts Sociales Préférentielles</u>
Total: cent huit mille Parts Sociales	108.000 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de cent huit mille couronnes norvégiennes (NOK 108.000,-) correspondant à un capital social de cent huit mille couronnes norvégiennes (NOK 108.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Solutions extraordinaires de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés, a pris les résolutions suivantes:

1) Les personnes suivantes sont nommées comme Gérants pour une durée illimitée:

- Wilhelmina von Alwyn-Steennis, née le 29 août 1967 à Rotterdam, Pays-Bas, résidant professionnellement au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, Gérante de Catégorie A;

- Claes Johan Geijer, né le 15 juin 1957 à Stockholm, Suède, résidant professionnellement au 31, rue Frantz Clement, L-1345 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, Gérant de Catégorie A;

- Ganash Lokanathen, né le 5 juillet 1978 à Pahang, Malaisie, résidant professionnellement au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, Gérant de Catégorie B; et

- Andreas Georg Christian Demmel, né le 11 avril 1969 à Munich, Allemagne, résidant professionnellement au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, Gérant de Catégorie B.

2) Le siège social de la Société est établi au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire de la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Findel, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. Barbknecht, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 8 juillet 2014. REM/2014/1487. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121109/777.

(140140170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Mares 3 S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 183.465.

In the year two thousand fourteen, on the twenty-third day of July.

Before Us, Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Redange-su-Attert, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held

the extraordinary general meeting of the shareholders of the company "MARES 3 S.A. SPF" (the "Company") a société de gestion de patrimoine familial existing under the form of a société anonyme having its registered office in L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 183465, incorporated on 9 January 2014 by a deed of Me Joseph ELVINGER notary residing in Luxembourg, acting in replacement of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 587 of 5 March 2014.

The meeting was opened under the chairmanship of Mrs Concetta DEMARINIS, employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr Calogero AGRO, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Concetta DEMARINIS, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

1) The agenda of the meeting is the following:

1. Increase of capital in the amount of EUR 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred Euros) in order to bring it from its current amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euros) to EUR 1,544,800 (one million five hundred forty-four thousand and eight hundred Euros) by creation and issue of 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred) new shares of EUR 1 (one Euro) each, to be issued at par, and benefiting of the same rights and advantages as the presently issued shares.

2. Subscription of the 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred) new shares of EUR 1 (one Euro) each by the sole shareholder of the company and full payment of the said shares by contribution in kind consisting of a Securities Portfolio held by the said sole shareholder and described as follows:

Nomin. Obbligazionario B Cap	1,124.250
Nomin. LuxicavPlus Absolute Return CI I Cap	350.170
Nomin. Full Interest CI I Cap	8,317.069

estimated to an amount of EUR 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred Euros), subject to valuation report by COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION S.à r.l., an independent auditor.

3. Removal of the existing authorized capital.

4. Subsequent amendment of article 5 of the by-laws.

5. Miscellaneous.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders after having been signed "ne varietur" by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) The attendance list shows that the whole share capital of the Company is present or represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda. The shareholders present or represented acknowledge and confirm the statements made by the chairman.

The chairman then submits to the vote of the members of the meeting the following resolutions, which were all adopted by unanimous vote.

First resolution

The meeting decided to increase the Company's share capital in the amount of EUR 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred Euros) in order to bring it from its current amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euros) to EUR 1,544,800 (one million five hundred forty-four thousand and eight hundred Euros) by creation and issue of 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred) new shares of EUR 1 (one Euro) each, to be issued at par and benefiting of the same rights and advantages as the presently issued shares.

Subscription - Payment

Thereupon intervened Private Trustees S.A., with registered office in L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie, acting as Trustee of The Perseo Trust, sole shareholder of the Company, here represented by Mrs Concetta DEMARINIS, prenamed, who declared to subscribe to all the 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred) new shares of EUR 1 (one Euro) each, benefiting of the same rights and advantages as the presently issued shares, and to fully pay them up by contribution in kind consisting of the following Securities Portfolio:

Nomin. Obbligazionario B Cap	1,124.250
Nomin. LuxicavPlus Absolute Return CI I Cap	350.170
Nomin. Full Interest CI I Cap	8,317.069

(the «Contribution»), held by the said sole shareholder and subscriber, estimated to an amount of EUR 1,513,800 (one million five hundred thirteen thousand eight hundred Euros).

Said contribution in kind is described in a document issued by the bank "SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE", having its registered office at 19-21, Boulevard Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B13859, and, pursuant to the declaration of the subscriber, is free of any pledge or lien or charge, as applicable, for there subsist no impediments to the free transferability of the contribution to the Company without restriction or limitation.

Said Contribution is subject to valuation report by COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION S.à r.l., with registered office in 15, Rue des Carrefours, L-8124 Bridel, R.C.S. Luxembourg B37039, an independent auditor.

Report of the Independent Auditor

In accordance with articles 26-1 of the law on commercial companies, as amended, a report has been drawn up on 23 July 2014 by COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION S.à r.l., signed by Mr Yves Mertz, réviseur d'entreprises agréé, which contains the following conclusion in French:

"Sur base de nos diligences telles que décrites ci-dessus, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie."

Said report after having been signed "ne varietur" by the members of the board and the undersigned notary will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

Second resolution

The meeting decided to remove the existing authorized capital.

Third resolution

In consequence of the foregoing resolutions, the meeting decided to amend article 5 of the articles of association, which shall be worded as follows:

" **Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at EUR 1,544,800 (one million five hundred forty-four thousand and eight hundred Euros) divided into 1,544,800 (one million five hundred fortyfour thousand and eight hundred) shares with a nominal value of EUR 1.00 (one Euro) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.”.

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Costs

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 2,700.-.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil statuses and residences, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société «MARES 3 S.A. SPF» (la «Société»), une société de gestion de patrimoine familial sous forme d'une société anonyme, ayant son siège social à 2-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 183465, constituée le 9 janvier 2014 suivant un acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 587 du 5 mars 2014.

L'assemblée générale est ouverte sous la présidence de Madame Concetta DEMARINIS, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Monsieur Calogero AGRO, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Concetta DEMARINIS, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation de capital social à concurrence de EUR 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000 (trente et un mille Euros) à EUR 1.544.800 (un million cinq cents quarante-quatre mille huit cents Euros) moyennant création et émission de 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune, émises au pair et jouissant de mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Souscription de 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune par l'actionnaire unique de la société et libération intégrale des dites actions par apport d'un portefeuille de titres détenu par l'actionnaire unique et décrit comme suit:

Nomin. Obbligazionario B Cap	1.124,250
Nomin. LuxicavPlus Absolute Return CI I Cap	350,170
Nomin. Full Interest CI I Cap	8.317,069

estimé à EUR 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents Euros), cet apport en nature ayant fait l'objet d'un rapport préparé par COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION S.à r.l., réviseur d'entreprises agréé.

3. Suppression du capital autorisé existant.

4. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

5. Divers.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour. Les actionnaires présents ou représentés prennent acte de et approuvent les déclarations faites par le président.

Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont toutes été prises à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de EUR 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000 (trente et un mille Euros) à EUR 1.544.800 (un million cinq cents quarante-quatre mille huit cents Euros) moyennant création et émission de 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune, émises au pair et jouissant de mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription - Libération

Est ensuite intervenu Private Trustees S.A., avec siège social à L-1260 Luxembourg, 92 Rue de Bonnevoie, agissant en qualité de Trustee de The Perseo Trust, ici représentée par Madame Concetta DEMARINIS, prénommé/e, qui a déclaré souscrire aux 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, et les libérer intégralement moyennant l'apport en nature d'un portefeuille de titres suivant:

Nomin. Obbligazionario B Cap	1.124,250
Nomin. LuxicavPlus Absolute Return CI I Cap	350,170
Nomin. Full Interest CI I Cap	8.317,069

(l'«Apport»), détenu par l'actionnaire unique et souscripteur, estimé à EUR 1.513.800 (un million cinq cent treize mille huit cents Euros).

L'apport en nature est plus amplement décrit dans le document émis par la banque «SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE», avec siège social au 19-21, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B13859, et, selon la déclaration de l'apporteur, est libre de tout gage, privilège ou charge, le cas échéant, aucune restriction ne subsistant au transfert de l'apport à la Société.

Cet Apport en nature a fait l'objet d'un rapport préparé par COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION S.à r.l., ayant son siège social au 15, Rue des Carrefours, L-8124 Bridel, R.C.S. Luxembourg B37039, réviseur d'entreprises agréé.

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, un rapport a été établi le 23 juillet 2014 par COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION S.à r.l., signé par Monsieur Yves Mertz, réviseur d'entreprises agréé, dont la conclusion est la suivante:

«Sur base de nos diligences telles que décrites ci-dessus, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.».

Ce rapport, après avoir été signé «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé de supprimer le capital autorisé existant.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes l'assemblée générale a décidé de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 1.544.800 (un million cinq cents quarante-quatre mille huit cents Euros) représenté par 1.544.800 (un million cinq cents quarante-quatre mille huit cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1,00 (une Euro) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ EUR 2.700,-.

130652

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. DEMARINIS, C. AGRO, C. DELVAUX

Enregistré à Redange/Attert, le 25 juillet 2014. Relation: RED/2014/1642. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 04 août 2014.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2014121652/211.

(140139956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

WM Kehlen (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 105.995.

In the year two thousand and fourteen, on the third day of July;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

Is held

an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "WM Kehlen (Luxembourg) S.à r.l.", a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 105.995 (the "Company"), incorporated by a deed enacted by Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg on 5 January 2005, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 542 of 7 June 2005 and lastly amended by a deed enacted on 14 January, 2005 by the abovementioned notary, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 873 of 9 September 2005.

THERE APPEARED:

The sole shareholder of the Company, WM Belvaux (Luxembourg) S.à r.l., a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 106.002 (the "Sole Shareholder"), duly represented by Mrs. Alexia UHL, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated 2 July 2014.

The above-mentioned proxy, being initialled "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the notary to record as follows:

I. - That the 262,665 (two hundred sixty-two thousand six hundred sixty-five) shares of the Company with a nominal value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the Sole Shareholder states as having been duly informed beforehand.

II. - The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of the notice right;

2. Approval of the increase of the share capital of the Company by an amount of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) so as to increase it from its current amount of USD 262,665,000 (two hundred sixty-two million six hundred sixty-five thousand United States Dollars) to an amount of USD 262,666,000 (two hundred sixty-two million six hundred sixty-six thousand United States Dollars) by the issuance of 1 (one) share with a nominal value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars), subject to the payment of a global share premium amounting to USD 99,000 (ninety-nine thousand United States Dollars) payable on the share premium account of the Company, the whole to be fully paid up through a contribution in cash;

3. Subscription and payment by WM Belvaux (Luxembourg) S.à r.l. of the new share by way of a contribution in cash;

4. New composition of the shareholding of the Company;

5. Approval of the subsequent amendment of the first paragraph of article 8 of the articles of association of the Company in order to reflect the new share capital pursuant to the above resolution; and

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder of the Company, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the Sole Shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to carefully examine each document.

Second resolution:

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) so as to increase it from its current amount of USD 262,665,000 (two hundred sixty-two million six hundred sixty-five thousand United States Dollars) to an amount of USD 262,666,000 (two hundred sixty-two million six hundred sixty-six thousand United States Dollars) by the issuance of 1 (one) share with a nominal value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) (the "New Share"), subject to the payment of a global share premium amounting to USD 99,000 (ninety-nine thousand United States Dollars) (the "Share Premium") payable on the share premium account of the Company, out of which an amount of USD 100 (one hundred United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve of the Company, thus being an aggregate contribution amounting to USD 100,000 (one hundred thousand United States Dollars), the whole to be fully paid up through a contribution in cash by the Sole Shareholder.

Third resolution:

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Sole Shareholder of the New Share and the allocation to the Share Premium through the contribution in cash of an amount of USD 100,000 (one hundred thousand United States Dollars) (the "Contribution").

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Sole Shareholder, here represented by Mrs. Alexia UHL, pre-named by virtue of a proxy given under private seal and declares to subscribe to the New Share in the Company and to pay it up entirely together with the payment of the Share Premium, by a payment in cash, so that the amount of USD 100,000 (one hundred thousand United States Dollars) is from this day on at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary by a bank certificate, which expressly attests thereto.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, the shareholding is now composed of:

- WM Belvaux (Luxembourg) S.à r.l.: holder of all the 262,666 (two hundred sixty-two thousand six hundred sixty-six) shares.

The notary acts that the 262,666 (two hundred sixty-two thousand six hundred sixty-six) shares representing the whole share capital of the Company are represented, so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

Fifth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend the first paragraph of article 8 of the Company's articles of association to read as follows:

" **Art. 8.** The Company's capital is set at USD 262,666,000 (two hundred sixty-two million six hundred sixty-six thousand United States Dollars) represented by 262,666 (two hundred sixty-two thousand six hundred sixty-six) shares with a nominal value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about one thousand two hundred Euros (EUR 1,200.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn-up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing party has signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le troisième jour de juillet.

Par devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire l'associé unique de «WM Kehlen (Luxembourg) S.à r.l.», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.995 (la «Société»), constituée suivant acte notarié par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg le 5 janvier 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 542 du 7 juin 2005, dernièrement modifié par un acte reçu le 14 janvier 2005 par le notaire instrumentaire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 873 le 9 septembre 2005.

A COMPARU:

L'associé unique de la Société, WM Belvaux (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.002 (l'«Associé Unique»), dûment représentée par Madame Alexia UHL, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 2 juillet 2014.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique, représenté tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I.- Que les 262.665 (deux cent soixante-deux mille six cent soixante-cinq) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de 1.000 USD (mille Dollars Américains) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut valablement décider de tous les points de l'ordre du jour sur lesquels l'Associé Unique reconnaît expressément avoir été dûment et préalablement informé.

II.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Approbation de l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de 1.000 USD (mille Dollars Américains), afin de le porter de son montant actuel de 262.665.000 USD (deux cent soixante-deux millions six cent soixante-cinq mille Dollars Américains) à 262.666.000 USD (deux cent soixante-deux millions six cent soixante-six mille Dollars Américains) par l'émission d'1 (une) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 1.000 USD (mille Dollars Américains), soumises au paiement d'une prime d'émission d'un montant total de 99.000 USD (quatre-vingt-dix-neuf mille Dollars Américains) payable sur le compte de prime d'émission de la Société, l'intégralité devant être libérée par un apport en numéraire;

3. Souscription et paiement par WM Belvaux (Luxembourg) S.à r.l. de la nouvelle part sociale au moyen d'un apport en numéraire;

4. Nouvelle composition du capital social de la Société;

5. Approbation de la modification subséquente du premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société afin de refléter le nouveau capital social conformément à la résolution précédente; et

6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée générale; l'Associé Unique reconnaît qu'il a été suffisamment informé de l'ordre du jour et qu'il se considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 1.000 USD (mille Dollars Américains) afin de le porter de son montant actuel de 262.665.000 USD (deux cent soixante-deux millions six cent soixante-cinq mille Dollars Américains) à 262.666.000 USD (deux cent soixante-deux millions six cent soixante-six mille Dollars Américains)

par l'émission d'1 (une) part sociale d'une valeur nominale de 1.000 USD (mille Dollars Américains) (la «Nouvelle Part Sociale») soumise au paiement d'une prime d'émission d'un montant total de 99.000 USD (quatre-vingt-dix-neuf mille Dollars Américains) (la «Prime d'Emission») payable sur le compte de prime d'émission de la Société, dont un montant de 100 USD (cent Dollars américains) sera alloué à la réserve légale de la Société, l'ensemble correspondant à un apport d'un montant total de 100.000 USD (cent mille Dollars Américains), l'intégralité devant être libérée par un apport en numéraire.

Troisième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Associé Unique de la Nouvelle Part Sociale ainsi que l'allocation de la Prime d'Emission par l'apport en numéraire d'un montant de 100.000 USD (cent mille Dollars Américains) (l'«Apport»).

Intervention - Souscription - Paiement

Intervient ensuite l'Associé Unique, ici représenté par Madame Alexia UHL, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, et déclare souscrire la Nouvelle Part Sociale dans la Société et la libère entièrement ensemble avec le paiement de la Prime d'Emission, moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de 100.000 USD (cent mille Dollars Américains) est à partir de ce jour à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Quatrième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes et l'Apport décrit ci-dessus ayant été totalement réalisé, le capital social de la Société est désormais composé de:

- WM Belvaux (Luxembourg) S.à r.l.: détenteur de l'intégralité des 262.666 (deux cent soixante-deux mille six cent soixante-six) parts sociales.

Le notaire établit que les 262.666 (deux cent soixante-deux mille six cent soixante-six) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que la présente assemblée peut valablement décider de la résolution à prendre ci-dessous.

Cinquième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, et l'Apport étant totalement réalisé, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 262.666 USD (deux cent soixante-deux mille six cent soixante-six Dollars Américains), représenté par 262.666 (deux cent soixante-deux mille six cent soixante-six) parts sociales d'une valeur nominale de 1.000 USD (mille Dollars Américains) chacune.»

Aucun autre point n'ayant à être traité, l'assemblée a été ajournée.

Estimation des coûts

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec cette augmentation de capital, ont été estimés à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la même personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même personne comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire de la partie comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. UHL, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 juillet 2014. LAC/2014/32206. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Référence de publication: 2014122036/196.

(140139042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

ConvaTec Healthcare D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 138.555.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2014.

Vincent Vigneron

Manager

Référence de publication: 2014117734/12.

(140134564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Getronics Belgium S.A., Succursale d'une société de droit étranger.**Capital social: EUR 3.372.000,00.**

Adresse de la succursale: L-2529 Luxembourg, 15, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 50.820.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal des résolutions écrites du conseil d'administration de la société Getronics Belgium N.V. en date du 11 juillet 2014 que Monsieur Cris Buys, né le 2 août 1962 à Aalst (Belgique), demeurant professionnellement à L-2529 Luxembourg, 15 rue des Scillas, a été nommé représentant permanent de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2014121694/15.

(140138811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Californian S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 21.256.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2014:

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Mademoiselle Cécile ANGELETTI, 38, Boulevard Joseph II, L-1840, Luxembourg en remplacement de Monsieur Enzo LIOTINO, 38, Boulevard Joseph II, L-1840, Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2016.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Mademoiselle Danielle SCHULLER, avec adresse professionnelle au 38, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Raul MARQUES, avec adresse professionnelle au 38, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2016.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG, société anonyme, 38, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2016.

Luxembourg.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Référence de publication: 2014117747/25.

(140135653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.